

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Choix-des-specialites-en-premiere-generale-des-chiffres-qui-tracent-des-axes-de>



École & société

Choix des spécialités en première générale : des chiffres qui tracent des axes de progrès

- Éducation - Les lycées -
Date de mise en ligne : jeudi 28 novembre 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La DEPP1 a publié en novembre 2019 [une note d'information](#) faisant un bilan statistique des choix de spécialités des élèves de première générale en 2019-2020. Cette note nous livre ainsi une vision objectivée de la mise en place de la réforme et trace des pistes de progrès.

Les choix de spécialités

Comme on pouvait s'y attendre au vu de leur poids dans les parcours d' « excellence », la spécialité la plus choisie est « mathématiques » (68,6%). L'absence des mathématiques, en tant que telles, du tronc commun y est sans doute pour beaucoup.

En fait, cinq spécialités sont choisies par plus d'un tiers des élèves : mathématiques (68,6%), physique-chimie (46,7%), SVT (42,9%), sciences économiques et sociales (39,2%) et histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (34,9%).

Cela correspond aux spécialités les plus présentes sur le territoire et pour les quatre premières les plus connues des familles.

À l'autre bout du spectre, on trouve, hors spécialités artistiques plus confidentielles, les spécialités littérature, langue et culture de l'antiquité latin ou grec, choisies respectivement par 0,3 % et 0,1 % des élèves, soit respectivement 1037 et 290 élèves.

Les élèves ont visiblement préféré choisir les options facultatives correspondantes. Il est, de plus, probable que les familles perçoivent mal l'intérêt de ces disciplines en vue des études post bac et/ou d'une insertion professionnelle réussie.

La répartition des triplettes possibles

Les élèves devaient choisir trois spécialités parmi 12 (en confondant les enseignements artistiques). Les triplettes possibles étaient donc théoriquement très nombreuses (220). En fait 15 triplettes regroupent 80 % des lycéens.

La triplette la plus choisie est mathématiques, physique-chimie, SVT (28,3%) suivie de mathématiques, sciences économiques et sociales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (8,1%). La triplette mathématiques, physique-chimie, SI ayant rassemblé 4,3 % des élèves, il s'avère donc que les triplettes correspondant à l'ancienne série S qui regroupait 50 % des élèves n'ont pas attiré autant d'élèves.

On peut s'en féliciter dans le sens où cela pourrait marquer une moindre « dictature » de la série S pour les « bon » élèves quelles que soient leurs appétences réelles. Ceci ne perdurera ou ne s'amplifiera que si les classes continuent à ne pas être constituées en fonction des triplettes choisies.

Une diversité encore à construire

Si la réforme semble réussir à diversifier les parcours des élèves en les sortant des trois séries L, ES et S, implicitement hiérarchisées, l'étude des choix des spécialités en fonction du genre ou de l'origine sociale montre que beaucoup de travail reste à fournir pour sortir de ces biais. Ainsi, on trouve 85 % de filles dans la triplette humanité, littérature et philosophie, littérature, langue et culture étrangère ou régionale et SES et 87 % de garçons dans la triplette mathématiques, physique-chimie et NSI2. De même, les spécialités scientifiques sont plus choisies par les élèves d'origine sociale favorisée qui n'ont donc pas voulu prendre le moindre risque d'erreur d'aiguillage en vue

d'une orientation en CPGE.

Attention aux choix par défaut en terminale

Pour conclure, les élèves se sont assez largement emparés d'un choix conséquent de parcours en première. Cependant, la découverte de programmes souvent très lourds et exigeants risque de les surprendre et de conduire à un choix de spécialités en terminale par défaut. Il n'y a pas de raison de s'imposer un enseignement dans lequel on ne réussit pas ! En fait, la variété effective des parcours sur le cycle terminal ne pourra être complètement appréciée qu'au vu des paires de spécialités retenues par les lycéens en terminale. Par ailleurs, on l'a vu, le tri social et les représentations genrées qui était déjà très présents dans le lycée général d'avant la réforme, perdurent. Ajoutons à cela que les modalités de prise en compte par l'enseignement supérieur des choix de spécialités sont encore très largement inconnues. Une démocratisation plus aboutie du lycée général en articulation avec l'enseignement supérieur reste bien encore un objectif à atteindre.

1 Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

2 Numérique et sciences informatiques